2018
2019

GRANDIR à TOURNAN/EN/BRIE

ÉDITO du maire

Chères Tournanaises,
Chers Tournanais,

Cette rentrée 2018 sera un peu particulière puisqu'après une large concertation auprès des parents d'élèves et du corps enseignant, la Ville a suivi l'avis majoritaire et a changé l'emploi du temps des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Tournan-en-Brie.

Aussi, à compter du mois de septembre, il n'y aura plus d'école le mercredi matin et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront supprimés. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ces changements en page 13 de ce guide.

En feuilletant ces quelques pages, vous trouverez également tous les renseignements utiles au quotidien de votre/vos enfant(s).

Qu'il s'agisse de la vie scolaire ou des loisirs, nous avons tout collecté dans ce document.

Il me reste à vous souhaiter une bonne rentrée scolaire à toutes et à tous !

Gautier

Laurent GAUTIER
Maire de TOURNAN-EN-BRIE

GRANDIR À TOURNAN Édition 2018
Directeur de la publication
Laurent GAUTIER
Conception maquette Maud VIOTTY
Rédaction Nicolas ALIX et Maud VIOTTY
Impression L'Imprime Encore
Photos Service Communication

4 PETITE ENFANCE

- Avant l'arrivée de bébé
- Le multi-accueil «La Farandole»
- La crèche familiale
- Les assistantes maternelles indépendantes
- Les Diablotins
- La CanOpée
- Tarification et aides financières

10 VIE SCOLAIRE

- Les établissements scolaires
- Inscriptions
- KLIC
- Emploi du temps et rythmes scolaires
- Le temps du repas
- L'accueil périscolaire
- Dictionnaires
- Manuels scolaires
- BUT
- Le sport et la musique à l'école
- Les classes découverte
- Multimédia
- Acteurs

20 SPORTS ET LOISIRS

- Centres de loisirs
- MDJ et passerelle
- Séjours été et séjours camping
- CLACS
- Skatepark
- Équipements sportifs
- Aires de jeux et city stades
- Associations sportives
- La MALT
- La bibliothèque municipale
- Le Conservatoire Couperin

32 ÉVÉNEMENTS ANNUELS

34 HANDICAP

36 QUOTIENT FAMILIAL ET TARIFS

37 CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

Laurence GAIR
ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE, À LA VIE SCOLAIRE ET À LA JEUNESSE

Hubert BAKKER
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AUX PROJETS EXTRA-SCOLAIRES

Madani KHALOUA
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS LIÉS À LA JEUNESSE

petite EN FAN CE

Avant l'arrivée de bébé

Vous attendez un enfant ? Il vous faut déjà penser au **mode de garde** que vous allez choisir :
- crèches
- assistantes maternelles
- multi-accueil...

Même si vous n'êtes pas décidé(e)s sur le mode de garde, engagez au plus tôt vos démarches pour préparer le moment où vous prévoyez de reprendre le travail :
- **dossier de demande** de place
- **recherche** d'une assistante maternelle.

LE SERVICE ENFANCE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION.

CONTACTS UTILES

- **service enfance**
  2, place Ed. de Rothschild
  01 64 42 52 45/46
- **multi-accueil « La Farandole »**
  5, place E. de Rothschild
  01 64 07 93 58
- **Crèche familiale**
  10, rue de Provins
  01 64 07 04 64
- **MDS / PMI**
  derrière l'église
  16, place E. de Rothschild
  01 64 25 07 04
- **crèche familiale**
  10, rue de Provins
  01 64 07 04 64
- **CAF**
  0 810 25 77 10
- **Les Diablotins**
  Association d'ass. maternelles
  assmatdiablotins@gmail.com
- **La CanOpée**
  www.lacanopee-laep.fr

Le multi-accueil « La Farandole »

« La Farandole » accueille les enfants de 4 mois à 4 ans au sein d'une structure collective, **en journées complètes ou en demi-journées.** Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés de la petite enfance.
Agréée par le Département, « La Farandole » ouvre ses portes aux bambins du lundi au vendredi, de 8h à 18h.
Elle est fermée une semaine lors des vacances de Noël et de printemps, ainsi que trois semaines au mois d'août.

ATTRIBUTION DES PLACES

Les places sont attribuées en fonction de plusieurs critères :
- âge de l'enfant
- emploi des deux parents
- jours et temps d'accueil demandés...

LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DES PLACES EST COMMUNIQUÉE UNIQUEMENT PAR COURRIER.

PERSONNEL

Le personnel encadrant est composé
- d'une **directrice** éducatrice de jeunes enfants,
- d'**auxiliaires de puériculture**
- d'**agents diplômés** de la petite petite enfance

L'établissement propose un projet éducatif :
- **épanouissement** psycho-moteur et intellectuel
- initiation à la **vie de groupe**
- intégration à la **vie sociale**
- **sécurité** morale et affective
- acquisition de l'**autonomie**.

TYPES D'ACCUEIL

ACCUEIL RÉGULIER (CONTRAT)

Différents contrats sont proposés : journée complète, demi-journée (matin ou après-midi). **Demande à effectuer auprès de la directrice de la structure et examinée en commission, une fois par an.**

ACCUEIL OCCASIONNEL

Il s'agit d'un accueil de courte durée, dont le rôle est de favoriser la socialisation de l'enfant tout en permettant aux parents de disposer de temps libre.
Accueil en fonction des créneaux horaires disponibles, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. **Adaptation obligatoire sur 3 jours (3 fois 20 min et 1 fois 1h).**

MULTI-ACCUEIL

« La Farandole »
5, place E. de Rothschild
01 64 07 93 58

petite ENFANCE

La crèche familiale

La crèche familiale regroupe les assistantes maternelles agréées, encadrées par des professionnels.
Les enfants sont accueillis chaque jour au domicile d'une assistante maternelle agréée par la crèche et employée par le syndicat intercommunal de Gretz-Tournan.

FONCTIONNEMENT

L'assistante maternelle accueille à son domicile trois enfants maximum, âgés de 10 semaines à 4 ans.
Une ou deux fois par semaine, le jeudi et/ou le vendredi matin, elle emmène les enfants dans les locaux de la crèche, situés au 10, rue de Provins, pour rencontrer d'autres enfants et les habituer à la vie de groupe. Les enfants participent à ces « jardins d'enfants » qui leur permettent de faire des activités et des jeux, à partir de 18 mois.

En cas d'arrêt maladie d'une assistante maternelle, la crèche propose une assistante maternelle de remplacement à la famille.

DÉMARCHES

Nombre de places limité. Demande de place en crèche familiale à effectuer auprès de la structure et examinée en commission courant mai.

CRÈCHE FAMILIALE

10, rue de Provins
01 64 07 93 58

Assistantes maternelles indépendantes

Les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance dont les parents sont les employeurs directs. **Elles accueillent à leur domicile jusqu'à quatre enfants, généralement âgés de moins de 6 ans.**
Elles sont agréées par le Département après avis du service de la PMI.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES DISPONIBLE AUPRÈS DU SERVICE ENFANCE.

À SAVOIR

L'association **LES DIABLOTINS** rassemble les assistantes maternelles et propose des activités.
RENSEIGNEMENTS
assmatlesdiablotins@gmail.com

La CanOpée

Espace de jeux et de rencontres pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte, et accueillis par des professionnels de la petite enfance.

PRINCIPE

La CanOpée est un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), un espace de jeux et de rencontres pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte. Elle propose aux tout-petits d'expérimenter la vie en groupe et de se préparer en douceur aux séparations futures : entrée à la crèche, à l'école maternelle...

La structure est ouverte à tous quelque soit le lieu d'habitation et dans le respect de l'anonymat. L'équipe est composée d'accueillants professionnels de la petite enfance dont deux sont présents par accueil.
Les parents peuvent aussi se rencontrer, partager leur expérience et créer des liens. Chacun fait vivre le lieu à sa façon en apportant sa participation.

HORAIRES

Sans inscription ni rendez-vous, tous les samedis de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires.

LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ADULTE QUI LES ACCOMPAGNE ET QUI RESTE AVEC EUX.

LAEP

La CanOpée
Présidente : Isabelle JOSSET
3, rue du Château
contact@lacanopee-laep.fr
www.lacanopee-laep.fr

petite EN FAN CE

Tarification et aides financières

TARIFICATION DES STRUCTURES COLLECTIVES

La participation financière est calculée en fonction des ressources de chaque famille. Le calcul est effectué sur la base d'un taux d'effort fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Ce taux est dégressif suivant le nombre d'enfants dans la famille.

En cas de présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) et à charge, le tarif immédiatement inférieur est retenu et la règle s'applique autant de fois qu'il y a d'enfant(s) en situation de handicap dans le foyer.

CE MODE DE CALCUL CONCERNE LES STRUCTURES COLLECTIVES MUNICIPALES.

COMPLÉMENT DE LIBRE CHOIX DU MODE DE GARDE

Cette aide vous est versée pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile.

Son montant est calculé par la CAF en fonction de vos ressources et de l'âge de l'enfant.

Vous ne pouvez pas prétendre à cette aide dans le cadre des structures d'accueil collectives et familiales.

COMPLÉMENT DE LIBRE CHOIX D'ACTIVITÉ (CLCA), PRESTATION PARTAGÉE D'ÉDUCATON DE L'ENFANT (PréParE)

Après la naissance ou une adoption, vous pouvez choisir de cesser ou réduire votre activité professionnelle pour garder votre enfant.

CLCA POUR LES ENFANTS NÉS AVANT 2015

- Pour un premier enfant, le congé est d'une **durée maximale de 6 mois**
- À partir du deuxième enfant, il est d'une **durée maximale de 3 ans.**

PréParE POUR LES ENFANTS NÉS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2015

- Pour un premier enfant, si vous êtes en couple, chaque parent peut prendre 6 mois de congé. Si vous êtes seul(e), vous pouvez prendre 12 mois.
- À partir du deuxième enfant, si vous êtes en couple, chaque parent peut prendre 24 mois de congé dans la limite des 3 ans de l'enfant.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DU SERVICE ENFANCE.

SERVICE ENFANCE

2, place E. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

Crédit d'impôts

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un **crédit d'impôt pour les frais de garde de vos enfants à charge de moins de 6 ans**, en cas de garde à l'extérieur du domicile (assistante maternelle, multi-accueil, accueil périscolaire ou de loisirs...).

À SAVOIR

Retrouvez toutes les informations sur le crédit d'impôt lié aux frais de garde d'un enfant de moins de 6 ans sur
www.impots.gouv.fr
ou au service enfance
01 64 42 52 45 / 46

vie SCOLAIRE

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

MATERNELLES

École maternelle du Centre
Directrice Francine LANDOUR
Rue des écoles
01 64 07 27 22

École maternelle de la Madeleine
Directrice Magali VIGNA
Rue de la Corderie
01 64 07 10 78

École maternelle du Moulin à Vent
Directrice Angélique JEAN
Chemin des écoliers
01 64 07 15 64

École maternelle Santarelli
Directrice Patricia BORDERIEUX
Avenue Baden Powell
01 64 42 06 79

À SAVOIR

ATTENTION !
Les horaires d'enseignement changent en septembre 2018 (p.13) et il n'y a plus école le mercredi.

ÉLÉMENTAIRES

École élémentaire du Centre
Directrice Isabelle KAMP
Rue des écoles
01 64 07 01 77

École élémentaire Odette Marteau
Directrice Christine CAGNIN
Rue de la Corderie
01 64 07 10 78

École élémentaire Santarelli
Directrice Isabelle JOSSET
Avenue Baden Powell
01 64 25 44 25

COLLÈGE & LYCÉE

Collège Jean-Baptiste Vermay
Principale Valérie THORAVAL
Avenue du Général de Gaulle
01 64 07 07 40
www.jean-baptiste-vermay.ac-creteil.fr

Lycée polyvalent Clément Ader
Proviseur Denis CHERRIER
76, rue Georges Clemenceau
01 64 07 20 18
www.lyceeader.eu

Inscriptions scolaires

À partir de 3 ans révolus, ou si l'enfant atteint 3 ans avant la fin de l'année civile en cours, il peut être scolarisé dans une école maternelle de la ville. Ce moment constitue une étape importante pour l'enfant et sa famille. Les inscriptions en maternelle se font chaque année de mi-janvier à fin mars auprès du service enfance.

UNE ÉCOLE PRÈS DE CHEZ VOUS

Tournan-en-Brie dispose de 4 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires.
Si l'enfant a 3 ans au jour de la rentrée ou avant la fin de l'année civile en cours, il peut être scolarisé dans l'école maternelle à laquelle est rattaché son domicile. Dès l'inscription, la fréquentation régulière est obligatoire.
À partir de 5/6 ans, il entre en école élémentaire.
Celle-ci fonctionne selon le même principe que l'école maternelle.

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Les inscriptions à l'école, à la restauration scolaire, à l'accueil du matin et du soir ou au centre de loisirs s'effectuent au service enfance.

À FOURNIR

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile (- de 3 mois)
- en cas de divorce, photocopie du jugement

FORMULAIRES D'INSCRIPTION
(ÉCOLE ET ACCUEIL DE LOISIRS)
DISPONIBLES SUR :
WWW.TOURNAN-EN-BRIE.FR.

DÉROGATIONS

L'affectation dans une école se fait par sectorisation afin d'obtenir un bon équilibre des effectifs.
Pour une demande de dérogation vers une autre école, le formulaire est à retirer au service enfance pendant la période d'inscription.
La commission enfance, composée de conseillers municipaux, statue au mois de mai de chaque année. Les demandes sont examinées selon des critères stricts et prédéfinis.

SERVICE ENFANCE

2, place E. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

vie SCOLAIRE

KLIC

Après les CLACS (Coupons Loisirs Activités Culture Sport) lancés il y a plusieurs années (voir page 24), la Ville de Tournan-en-Brie a distribué ses premiers KLIC en 2017.

Particulièrement attachée au principe républicain qui garantit l'accès gratuit à l'école pour tous et afin d'aider les familles à la rentrée, la Ville distribue à chaque élève d'élémentaire un KLIC (Kit Lire Instruire Compter). Ce kit est composé de fournitures scolaires indispensables (trousse, stylos, cahier de texte, règle...).

À RETENIR

DATE DE DISTRIBUTION DES KLIC
samedi 1er septembre
MDJ - 7, rue d'Armainvilliers
Les parents concernés seront informés des horaires.

Rentrée 2018 : nouveaux horaires

Suite à une large concertation auprès des parents d'élèves et des enseignants, les rythmes scolaires sont modifiés pour la rentrée de septembre 2018.
Il n'y a plus école le mercredi et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont supprimés.

SERVICE ENFANCE

2, place Ed. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
@ info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

Emploi du temps 2018/2019

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H					
8H	7H ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 8H30	7H ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 8H30	7H	7H ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 8H30	7H ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 8H30
9H	8H30 TEMPS SCOLAIRE	8H30 TEMPS SCOLAIRE		8H30 TEMPS SCOLAIRE	8H30 TEMPS SCOLAIRE
10H					
11H					
12H	12H	12H		12H	12H
13H	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE	ACCUEIL DE LOISIRS **MATERNELLES** accueil à l'école du Moulin à Vent et à l'école Odette Marteau (voir page 15) **ÉLÉMENTAIRES** accueil à l'école Odette Marteau	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE
14H	14H	14H		14H	14H
15H	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16H	16H30	16H30		16H30	16H30
17H	16H30 ÉTUDE (FACULTATIF) / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	16H30 ÉTUDE (FACULTATIF) / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		16H30 ÉTUDE (FACULTATIF) / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	16H30 ÉTUDE (FACULTATIF) / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
18H	18H	18H		18H	18H
19H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 19H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 19H	19H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 19H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 19H

ATTENTION ! LES HORAIRES SONT DÉCALÉS D'UN QUART D'HEURE À L'ÉCOLE DU MOULIN À VENT : 8H15-11H45 ET 13H45-16H15

vie SCOLAIRE

Le temps du repas

Les 4 restaurants scolaires permettent aux enfants de déjeuner dans leur école.

DES MENUS DE QUALITÉ

Les repas sont livrés en liaison froide par des professionnels, avec la participation d'une diététicienne qui veille à la qualité des repas et à leur équilibre nutritionnel. Chaque trimestre, une commission menu se réunit en présence :

- **de la société de restauration** (diététicienne)
- **des représentants de la Ville** (élue à l'enfance, responsable de l'enfance)
- **des représentants de chaque site** de restauration, (centres de loisirs et multi-accueil)
- **des représentants de parents d'élèves élus.**

La Ville a fait le choix de repas à base de produits issus de l'agriculture locale. Le pain est fourni chaque jour par les boulangeries des Tournan.

LE PERSONNEL

Pendant le déjeuner, les enfants sont encadrés par les équipes de restauration et d'animation en élémentaire et par les ATSEM en maternelle. Tous ont un rôle d'éducateur, pour que le temps du repas soit un moment agréable et convivial.

ATELIERS ÉDUCATIFS ET ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

À SAVOIR

Chaque repas est composé d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes, d'un produit laitier et d'un dessert.

LE SELF DES TOUT-PETITS

Ce self-service est adapté aux maternelles. Il vise à rendre les enfants actifs et impliqués dans leur repas : accueil, éveil de la curiosité, découverte des aliments, repères alimentaires.

LE SELF DES PLUS GRANDS

Les élèves des écoles élémentaires déjeunent eux aussi en self, ce qui encourage l'autonomie des enfants selon le principe du choix dirigé.

À SAVOIR

- **Les menus sont consultables sur www.tournan-en-brie.fr**
- **L'inscription à la restauration est à renouveler obligatoirement chaque année.**
- **Tarif du repas en fonction du quotient familial (page 36).**

FACTURATION

Les familles reçoivent via le portail famille et/ou par voie postale la facture des repas pris à l'école, de l'accueil pré et post-scolaire, une fois par mois.
Le paiement de chaque facture peut s'effectuer :

- **en espèces**
- **par chèque**
- **via le portail famille**

(voir ci-contre)

Les chèques peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du service enfance ou remis en mains propres aux agents du service enfance, aux heures d'ouverture de celui-ci. Les espèces doivent être remises en mains propres.

LA DATE LIMITE DE PAIEMENT EST INDIQUÉE SUR CHAQUE FACTURE.

PORTAIL FAMILLE

Pour faciliter le quotidien des familles, la Ville a créé une plateforme de paiement dédiée aux prestations liées à la vie scolaire.

Cette plateforme est accessible directement depuis le site www.tournan-en-brie. Il suffit de cliquer sur « paiement en ligne ».

L'IDENTIFIANT ET LE MOT DE PASSE SONT COMMUNIQUÉS PAR LE SERVICE ENFANCE.

SERVICE ENFANCE

2, place E. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
@ info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES

- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

vie SCOLAIRE

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire prend en charge les enfants de la maternelle à la fin de l'élémentaire, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Les accueils du matin et du soir sont situés sur chaque groupe scolaire de la commune. Ils sont encadrés par un personnel qualifié. Ces accueils sont des moments de jeu, de convivialité et des temps de transition entre le milieu familial et l'école.

Le matin, un petit-déjeuner est servi jusqu'à 8h. Le soir, après le goûter (compris dans la prestation), des activités d'éveil adaptées au rythme et aux besoins des enfants sont proposées.

L'étude surveillée

La Ville propose aux élèves d'élémentaire une étude surveillée après l'école pour effectuer leurs devoirs, de 16h30 à 18h, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Ces études sont assurées par les enseignants ou par des intervenants extérieurs. Une récréation est prévue de 16h30 à 17h (goûter à prévoir), avant l'étude surveillée (17h-18h). Les enfants peuvent ensuite rejoindre l'accueil périscolaire jusqu'à 19h.

À SAVOIR

- **Renseignements sur la facturation en page 31.**
- **Le paiement peut s'effectuer en espèces, chèque ou carte bancaire (via le portail famille, voir page 15).**

ET LE MERCREDI, ON FAIT QUOI ?

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LES

CENTRES DE LOISIRS, LA MDJ ET LA PASSERELLE

PAGES 21-22 DE CE GUIDE

RENSEIGNEMENTS :
01 64 42 52 45 / 46

Des dictionnaires pour passer le cap

L'entrée en élémentaire et le passage au collègue sont de vraies étapes dans la vie scolaire d'un enfant. C'est la raison pour laquelle la Ville de Tournan-en-Brie récompense chaque année les élèves qui s'apprêtent à passer en CP et en 6ème.

En fin d'année scolaire, les élèves de dernière année de maternelle et de CM2 se voient remettre un dictionnaire de la part de M. le Maire.

Adapté à leur âge, ce dictionnaire est le symbole de leur passage à l'étape supérieure de leur scolarité tournanaise.

Des manuels en double

Pour limiter la surcharge des cartables des collégiens, la Ville de Tournan finance chaque année l'achat de manuels.

Les manuels sont donc fournis en deux exemplaires pour alléger le poids des cartables.

BUT

La Ville agit aussi en matière de transport scolaire avec les Bons Uniques de Transport.

Tous les collégiens et lycéens de Tournan qui utilisent les transports pour leur scolarité peuvent bénéficier de cette auide. Conditions requises : être tournanais, collégien ou lycée et avoir le pass Navigo.
Rens. 01 64 42 52 45/46

vie SCOLAIRE

Sport et musique à l'école

SPORT

Des éducateurs interviennent dans les écoles élémentaires pour les activités physiques et sportives sur le temps scolaire.
En fonction des projets des enseignants, la Municipalité finance des activités (natation, escalade, tennis, judo, équitation). Le transport est également financé par la Municipalité.

INITIATION MUSICALE

La Ville favorise la découverte de la musique en finançant l'intervention de professeurs du Conservatoire Couperin dans les écoles (éveil musical, pratique instrumentale et chant).

Classes découverte

Elles s'adressent en priorité aux enfants de CM1 selon le projet des enseignants. L'objectif est que chaque enfant puisse partir une fois au cours de sa scolarité. La participation financière est calculée en fonction du quotient familial.

Multimédia

Pour lutter contre la fracture numérique et l'échec scolaire, la Ville a équipé les classes d'élémentaire de tablettes. Celles-ci permettent d'apporter des modules complémentaires, de renforcer l'autonomie et le travail individuel. En outre, un plan de déploiement de tableaux intéractifs est en cours.

Acteurs municipaux

LES ATSEM

La Municipalité a choisi d'affecter un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe de maternelle pour assurer aux enfants et aux enseignants un meilleur confort de vie à l'école.
Les ATSEM jouent un rôle prépondérant dans le développement de l'enfant à l'école. Ils les aident à acquérir un comportement autonome et favorisent leur bien-être. Ils assistent également les enseignants en participant activement aux festivités, sorties, ateliers, etc. Les ATSEM sont des membres à part entière de l'équipe éducative. Ils sont garants de la qualité sanitaire des locaux et accompagnent les enfants durant le temps de restauration. Ils veillent à la qualité d'accueil et accompagnent les enfants dans leur apprentissage de l'autonomie alimentaire.

LES ANIMATEURS

L'équipe d'animation est composée de personnels diplômés (BAFA, BAFD).
Les animateurs participent à l'élaboration des projets enfance. Ils accueillent et animent des groupes d'enfants en activités éducatives. Ils participent également à l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne. Avec le coordinateur, ils conçoivent et mettent en œuvre des activités d'animation.
Un projet pédagogique est mis en place sur chaque site.

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Association reconnue d'utilité publique, elle est chargée de nommer officiellement des référents locaux qui veillent aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.
DDEN : Rachid ANOUAR
anouar.rachid@neuf.fr

À NOTER

La Municipalité a créé les BUT (Bons Uniques de Transport). Reportez-vous à la page 17 ou téléphonez au service enfance : 01 64 42 52 45 / 46.
Toutes les informations sont égalements disponibles sur :

www.tournan-en-brie.fr

sports & LOISIRS

Séjours été

Chaque année, la Ville de Tournan-en-Brie organise des séjours pour les enfants de la commune.

DESTINATIONS

Qu'il s'agisse d'un séjour à la mer, d'un voyage à l'étranger dans un pays hispanique ou anglophone, ou encore d'une colonie digne des plus grands aventuriers, la Ville propose aux enfants tournanais, âgés de 6 à 17 ans, de partir en vacances pendant l'été. Et il y en a pour tous les goûts ! L'inscription a lieu généralement courant avril pour juillet ou août.

TARIF EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL.

Pièces à fournir :
- **justificatif de domicile**
- **avis d'imposition.**

Séjours au camping

Pour que les enfants tournanais puissent s'évader l'espace de quelques jours, le centre de loisirs propose des petits séjours au camping de Tournan-en-Brie.

Les enfants inscrits au centre de loisirs durant les congés d'été se voient proposer un mini-séjour au camping de Tournan-en-Brie pendant les vacances de juillet et août.

L'occasion de passer quelques jours entre copains avec les animateurs qu'ils connaissent.

Au programme : activités de plein air, tournois sportifs et animations divreses.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE ENFANCE.

Accueil de loisirs du mercredi

Il n'y a dorénavant plus école le mercredi matin. Les enfants peuvent être accueillis en centre de loisirs en journée, ou demi-journée (la matinée comprend le repas du midi).

L'encadrement est assuré par des professionnels de l'animation. Les maternelles peuvent être accueillis au Moulin à Vent ou à Odette Marteau (navette prévue pour les emmener au Moulin à Vent ensuite). Les élémentaires sont uniquement accueillis à Odette Marteau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville a créé un accueil pour les grands (10-12 ans). Renseignement page 22.

ACCUEILS DE LOISIRS

POUR LES MATERNELLES

École du Moulin à Vent
Chemin des écoliers
01 64 07 17 03

POUR LES ÉLÉMENTAIRES

École Odette Marteau
Rue de la Corderie
01 64 07 22 05

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Centre de loisirs « Le Château »
Départementale 10
Route de Liverdy
06 33 33 06 26 (maternels)
06 76 73 66 71 (élémentaires)

SERVICE ENFANCE

2, place Ed. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
@ info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES

- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

Pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs « Le Château » est ouvert de 7h à 19h.

Les enfants profitent d'un cadre privilégié dans un domaine magnifique, spacieux et verdoyant.

La Municipalité propose une navette gratuite qui emmène les enfants de l'école Odette Marteau au Château le matin jusqu'à 9h, puis du Château à l'école Odette Marteau à 18h.

INSCRIPTION EN JOURNÉE COMPLÈTE OU EN DEMI-JOURNÉE (7H-13H AVEC REPAS OU 13H-19H SANS REPAS). ÉTÉ : JOURNÉE COMPLÈTE UNIQUEMENT.

sports & LOISIRS

Passerelle

Pour permettre aux pré-adolescents de trouver leur place dans les accueils de loisirs, la Ville a mis en place un dispositif spécialement dédié aux 10-12 ans : LA PASSERELLE.

PRINCIPE

À la fin du CM2 et jusqu'en 5ème, les enfants se sentent trop âgés pour jouer avec les élémentaires mais ne sont pas très à l'aise avec les élèves de 3ème.

Aussi, pour faciliter cette transition, la Ville de Tournan-en-Brie a choisi de leur dédier des animateurs qui leur proposent des activités correspondant à leur âge, aussi bien parmi les plus jeunes qu'au milieu des plus âgés.

QUAND ET OÙ ?

Pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, février, printemps et été), les 10-12 ans sont accueillis au centre de loisirs élémentaire Odette Marteau (petites vacances) et au Château (vacances d'été) pour la matinée, avec les élémentaires. Ils sont ensuite accompagnés à la Maison des Jeunes (voir ci-contre) pour l'après-midi, avec les 13-17 ans.

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, LES 11-13 ANS SONT ENCADRÉS PAR 2 ANIMATEUR DÉDIÉS.

SERVICE ENFANCE

2, place Ed. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
@ info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES

- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

Maison des Jeunes

Les adolescents ont, eux aussi, droit à leur accueil de loisirs spécifique.
La Maison des Jeunes est située au 7, rue d'Armainvilliers et est ouvert aux 13-17 ans, pendant les vacances scolaires.

PRINCIPE

À la différence d'un centre de loisirs classique pour les élémentaires, la Maison des Jeunes est un lieu ouvert en accès libre et gratuit.

Les jeunes tournanais, âgés de 13 à 17 ans, peuvent s'y présenter quand ils le souhaitent, entre 13h et 19h, du lundi au vendredi, pendant chaque période de vacances scolaires.

ANIMATIONS

Une programmation riche d'animations est concoctée par les animateurs pour répondre des jeunes en matière de sorties, d'ateliers ou de jeux.

Parc Astérix, bowling, atelier culinaire, tournois sportifs, babyfoot, console de jeux, jeux de société, Urban Jump, cinéma sont autant d'activités auxquelles les adolescents pourront participer.

Des nocturnes sont également prévues à la Maison des Jeunes ou en sortie (transport en minibus).

MDJ

7,allée d'Armainvilliers
06 79 93 28 76
@ mdj@tournan-en-brie.fr

HORAIRES

- du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires : 13h-19h

OÙ SE RETROUVER QUAND ON EST ÂGÉ DE 13 À 17 ANS ?

MAISON DES JEUNES

7, allée d'Armainvilliers
06 79 93 28 76
@ mdj@tournan-en-brie.fr

CITY STADES

- Square de la Madeleine
- Place de la Madeleine
- 7, allée d'Armainvilliers (MDJ)
- Rue René Leblond (Moulin à Vent)

TERRAIN DE FOOT

En accès libre
Rue Rudyard Kipling
(derrière le cimetière)

SKATEPARK

En accès libre
À côté de la salle des fêtes
Rond-point Santarelli

sports & LOISIRS

CLACS

La Ville de Tournan-en-Brie encourage la pratique des activités culturelles et sportives sur son territoire.

Elle distribue donc tous les ans des bons CLACS (Coupons Loisirs Activités Culture et Sport) pour la rentrée scolaire.

Ces bons, d'une valeur de 30 € chacun, sont distribués aux familles tournanaises à l'occasion de la rentrée scolaire pour les inscriptions des enfants de 3 à 18 ans dans une association de la ville.

À RETENIR

DATES DE DISTRIBUTION DES CLACS
samedi 23 juin / horaires ?
mercredi 5 septembre / 17h30-20h
SALLE DE LA FONTAINE
RENS. : 01 64 42 56 22

Skatepark

Depuis décembre 2016, la Ville s'est dotée d'un skatepark, répondant ainsi à la demande récurrente de la jeunesse tournanaise.

Inauguré en mai 2017, cet ouvrage de grande qualité correspond à un engagement fort pris en 2014.

D'une surface de 1000m², l'équipement en béton propose plusieurs zones d'activités (rampes et éléments de street, cuvette équipée d'un coping, espace pour les plus jeunes...).

Une zone de repos ombragée a également été pensée.

SKATEPARK

à côté de la salle des Fêtes.
Accès libre.

Équipements sportifs

La Ville de Tournan-en-Brie dispose de plusieurs équipements permettant la pratique du sport.

AVENUE DE LA LIBÉRATION ROND-POINT SANTARELLI

- terrains pour la pratique du rugby et du football.
- boulodrome
- tir à l'arc
- nouveau skatepark.

ROUTE DE FONTENAY

- terrains de tennis

ROUTE DE COULOMMIERS

- terrain de bicross
- stade cynophile

CHAMP DE FOIRE

- dojo pour la pratique des arts martiaux

MAIS AUSSI

- salle de tir à l'arc (EGIP)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville met à disposition les trois gymnases des collège et lycée du territoire pour permettre aux différents clubs de pratiquer leur discipline tous les jours.

À NOTER

- **Retrouvez toutes les associations de la Ville de Tournan-en-Brie en page 26 ou sur le site internet : www.tournan-en-brie.fr**
- **Pensez aux CLACS pour vos enfants ! Voir page 24**

AIRES DE JEUX ET CITY STADES

SQUARES

Square Forgemol de Bosquenard
Rue du Château
POUR LES ENFANTS DE 1 À 8 ANS

Square Marin
Rue de l'Abreuvoir
POUR LES ENFANTS DE 4 À 10 ANS

Square du Moulin à Vent
Chemin des écoliers
POUR LES ENFANTS DE 1 À 8 ANS

CITY STADES

- Square de la Madeleine
- Place de la Madeleine
- 7, allée d'Armainvilliers (MDJ)
- Rue René Leblond (Moulin à Vent)

TERRAIN DE FOOT

En accès libre
Rue Rudyard Kipling
(derrière le cimetière)

sports & LOISIRS

Associations sportives

Les associations sont classées selon l'âge d'accès.

GYMNASTIQUE (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

dès 2 ANS 1/2

GYM AUX AGRÈS ET ZUMBA
Contact Émilie RODRIGUES
06 10 47 43 68
@ emi.rodrigues@hotmail.fr

JUDO (ASCT ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COMMUNE DE TOURNAN)

dès 4 ANS

Contact Pierre PASCO-ROSA
06 41 70 05 03
@ judo77220@gmail.com

PONEY CLUB DE LA ROSIÈRE

dès 4 ANS

COURS, STAGES, BAPTÊMES, COMPÉTITIONS
Contact Léa PARMENTIER
06 82 06 43 41
@ parmentierlea@orange.fr
www.lesecuriesracle-parmentier.eu

TWIRLING BÂTON

dès 4 ANS

Contact Évelyne BLOSEUR
06 30 36 68 54
@ twirling.tournan@gmail.com

KARATÉ (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

dès 4 ANS

Contact Ghislain GUERLOT
06 33 46 84 36
@ ghislain.guerlot@orange.fr ou scgt.karate@free.fr
http://scgt.karate.free.fr

ROLLER SKATING

dès 5 ANS

ROLLER DE VITESSE ET RANDONNÉE
Contact Alain PICOT
01 64 25 81 63
@ alainpicot@cegetel.net
www.cdaf-tournan.org

TENNIS CLUB

dès 5 ANS

ENTRAÎNEMENTS ET TOURNOIS
Contact Jean-Pierre LANGLAIS
06 86 99 61 14
@ tc.tournan@fft.fr
www.club.fft.fr

FOOTBALL (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

dès 6 ANS

Contact Bernard DURAND
@ bernarddurand7740@neuf.fr

HANDBALL (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

dès 6 ANS

Contact Laurent HASCOET
07 82 46 88 11
@ laurent9903@gmail.com

AÏKIDO (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 7 ANS

Contact Christine NORTURE
06 23 72 03 06
@ president@aikido-marsange.fr
www.aikido-armainvilliers.fr

MUAYTHAÏ (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 7 ANS

BOXE THAÏLANDAISE
Contact Gabriella DE CASTRO
06 58 72 75 21
@ boxethai@hotmail.fr

PÉTANQUE

DÈS 7 ANS

Contact André VRIET
06 41 45 32 86
@ andre77610@hotmail.fr

RUGBY-CENTRE 77 GTO

DÈS 7 ANS

ENTRAÎNEMENTS ET TOURNOIS
Contact Franck LACLIE
01 64 25 81 63
@ franck.laclie@orange.fr
http://gto-rugby-centre.fr

TENNIS DE TABLE (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 7 ANS

Contact Franis PAYRAMAURE
06 32 20 47 47
@ gretztdt.tournan@orange.fr
www.tennisdetablegretztournan.com

BASKET (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 8 ANS

Contact Carlos DOS SANTOS
@ carlos.dos_santos@laposte.net
www.scgt-basket.com

BADMINTON (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 10 ANS

LOISIRS ET COMPÉTITIONS
Contact Jean-Pierre PISSIS
06 27 47 45 42
@ jpepito@hotmail.fr http://badminton-gretz-tournan.over-blog.com

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 10 ANS

RENFORCEMENT MUSCULAIRE, GYM DOUCE, STEP...
Contact Daniel SUZON
06 06 53 87 89
@ daniel.suzon@9online.fr
http://scgtgymentretien.fr

TIR À L'ARC LES ARCHERS DE LA MARSANGE (ASCT ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COMMUNE DE TOURNAN)

DÈS 10 ANS

TIR À L'ARC JAPONAIS (KYUDO)
http://archersdelamarsange.free.fr

JUJITSU (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 12 ANS

ART MARTIAL D'OÙ EST ISSU LE JUDO
Contact Jean-Jacques FIOT
06 28 54 44 42
@ fiot.jean-jacques@wanadoo.fr
dojo77.sportsregions.fr

TIR À L'ARC LES ARCHERS DE LA MARSANGE (ASCT ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COMMUNE DE TOURNAN)

DÈS 13 ANS

TIR À L'ARC OCCIDENTAL
Contact Noëlle COMPOINT
06 82 83 20 56
@ noelle.compoint@orange.fr

VOVINAM VIET VO DAO (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 13 ANS

ART MARTIAL VIETNAMIEN
Contact Patrick LIHAU
06 11 70 33 14
@ vovinamgt@yahoo.fr
www.vovinamvietvodao.fr

CYCLISME (SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)

DÈS 14 ANS

Contact Philippe ARNAC
@ scgt77cyclisme@gmail.com
www.scgtcyclisme.fr

VTT DE TOURNAN

DÈS 15 ANS

@ thierry.labruyere@bbox.fr

sports & LOISIRS dès 16 ans

THERMIQUE BLEU
ULM ET DELTA
06 81 88 46 18
@ fiquet.laurent@orange.fr
www.thermiquebleu.fr

COURSE À PIED
(ASCT ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COMMUNE DE TOURNAN)
Contact Alain BRUN
06 65 73 37 71
@ alainbrun77@free.fr
http://asctournancap.blogspot.fr

CYCLOTOURISME
(SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)
VÉLO DE RANDONNÉE SUR ROUTE, RALLYE
Contact Christian PERE
01 64 07 10 77
@ pere.christian@wanadoo.fr ou clubcycloscgt@gmail.com

VOLLEY-BALL
Contact Frédérice PARE
06 82 58 36 23
@ frpare@orange.fr
http://jmbeziat.fr/riri/volley

APMRT
PÊCHE SOUS TOUTES SES FORMES
Contact Christophe TAILLEVENT
06 73 02 37 16
@ christophe.taillevent@mpsa.com
apmrt.1s.fr

MARIN TOURNAN BICROSS
Contact Michael HAGNERE
06 80 38 89 40
@ michaelhagnere@yahoo.fr
http://tournan-bmx.e-monsite.com

TAEKWONDO
(SCGT SPORTIF CLUB GRETZ TOURNAN)
Contact Aurélie SERAULT
06 72 43 45 05
@ aurelietkd@aol.com
www.tkdgretzfontenay.fr

+ DE RENSEIGNEMENTS
01 64 42 56 22
www.tournan-en-brie.fr

MALT
Maison des Arts et Loisirs Pour Tous

La Maison des Arts et des Loisirs de Tous est une association de loi 1901 créée en 1966 par Monsieur Christian Marin.

De nombreuses activités y sont proposées :

- **danse** (éveil à la danse, danse jazz, danse orientale, danse de salon, salsa/ bachata, hip hop)
- **arts de la scène** (théâtre, conte musical, comédie musicale, atelier spectacle danse théâtre, atelier clown)
- **arts visuels** (dessin et peinture académiques, scrapbooking, Bulles d'arts)
- **bien-être** (gymnastique tonique, gymnastique douce, pilates, gymnastique et relaxation, relaxation et auto-massage, yoga, zumba, relaxation ludique parents tout-petits, yogamini)
- **science et technique** (modélisme, Les petits rusés)

MALT

Ferme du Plateau
101, rue de Paris
01 64 07 14 35
@ vismael@malt77.org
site internet : malt77.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

La MALT sera présente au **Forum des Associations le 8 septembre** à la Ferme du Plateau.

POUR LA SAISON 2018/2019,
PENSEZ À RETIRER
VOS CLACS
(COUPONS LOISIRS ACTIVITÉS CULTURE SPORT)
POUR BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION LORS DE L'INSCRIPTION DANS UNE ASSOCIATION DE LA VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
DISTRIBUTION DES CLACS
LE 23 JUIN ET LE 5 SEPTEMBRE (SALLE DE LA FONTAINE)
RENS. : 01 64 42 56 22

+ D'INFOS PAGE 24

sports & LOISIRS

Conservatoire Couperin

Le conservatoire Couperin est une école de musique intercommunale ayant pour missions la sensibilisation, la formation, la création et la diffusion.

Il y est proposé un large éventail d'activités musicales grâce à l'engagement de son équipe autour d'un projet pédagogique commun :

- **cours individuels :** cordes, bois, piano, cuivres, musiques actuelles...

- **cours collectifs :** orchestre et atelier de percussions (gratuit), ensemble jazz et Big Band, éveil musical (3-6 ans), formation musicale...

Le Conservatoire Couperin participe également à différentes manifestations comme les Échappées musicales, le festival « Ça jazze à Tournan », la Fête de la Musique... et intervient dans toutes les écoles de la Ville de Tournan-en-Brie.

CONSERVATOIRE COUPERIN

Ferme du Plateau
101, rue de Paris
01 64 07 14 35
conservatoirecouperin@gmail.com
site internet : www.couperin.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conservatoire Couperin sera présent au **Forum des Associations le 8 septembre** à la Ferme du Plateau.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Tournan-en-Brie propose une vaste collection de livres, CD, DVD pour tous les âges et pour tous les goûts.

ACCÈS

L'entrée et la consultation sur place sont libres et gratuites pour tous. La carte d'emprunt est également gratuite pour les Tournanais et les enfants scolarisés à Tournan. Cette dernière donne accès gratuitement aux services numériques de la médiathèque départementale.

ANIMATIONS

Plusieurs fois par an, **des lectures de contes** sont organisées et la bibliothèque participe au programme culturel de la ville.
À la bibliothèque, vous trouverez également des informations sur l'**actualité sportive, associative et culturelle de la ville**.

La bibliothèque accueille régulièrement les classes des écoles élémentaires et maternelles de la Ville. Elle intervient aussi dans les centres de loisirs.

WI-FI

Elle propose une **connexion Wifi gratuite pour ses adhérents** et a lancé sa bibliobox (boîtier qui permet de diffuser des contenus gratuits sélectionnés par les bibliothécaires - documents, images, pdf, vidéos, musique, logiciels, photos, jeux... - et de venir les télécharger sur tablette, liseuse ou smartphone.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Bibliothèque Municipale a mis en place il y a quelques mois **une grainothèque !** Vous avez désormais la possibilité de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

15, place Edmond de Rothschild
01 64 07 04 87
@ bibliotheque@tournan-en-brie.fr
www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES

- mardi et jeudi : 14h-18h
- mercredi, vendredi : 10h12h30 et 14h-18h
- samedi : 10h-12h30
- fermée dimanche et lundi

EVE NEM ENTS

Événements municipaux

Tout au long de l'année, la Ville de Tournan-en-Brie propose une série de manifestations gratuites POUR TOUS !

HALLOWEEN

Chaque 31 octobre, la Ville organise une viste de la Maison hantée au 19, rue de Provins. **Petits et grands sont attendus pour hurler de peur !**

SEMAINE THÉMATIQUE

A l'automne, la semaine thématique réunit les associations, les centres de loisirs et des intervenants extérieurs pour offrir à tous **des animations autour d'un thème : ateliers gourmands ou créatifs, spectacles, concerts...**

FESTIVITÉS DE NOËL

En décembre, la Ville se pare d'illuminations et dévoile toute une série d'animations pour toute la famille. **Contes, ateliers culinaires et créatifs, concert de Noël, marché de Noël, patinoire sans oublier le conte extraordinaire**, délirant et déjanté concocté par l'équipe municipale !

ÉCHAPPÉES MUSICALES

Véritable parenthèse enchantée organisée fin janvier, en partenariat avec Onze Heures Onze et le Conservatoire Couperin. Ce **week-end de musique classique** donne l'occasion de découvrir des concerts amateurs ou professionnels.

CARNAVAL

Au printemps, rendez-vous est donné à tous les Tournanais pour un grand

défilé festif et déguisé dans les rues de la ville le matin. L'après-midi, un **bal enfantin** à la salle des fêtes ravit les plus jeunes : goûter, dj et animations !

CHASSE AUX OEUFS

Maternelles et élémentaires sont invités à une grande **chasse aux oeufs** durant le dimanche de Pâques.

ÇA JAZZE À TOURNAN

Début mai, place au jazz ! La Ville organise un **week-end dédié à ce style de musique** en partenariat avec l'association Onze Heures Onze et le Conservatoire Couperin. Au programme, deux soirées exceptionnelles.

CONTES ET SPECTACLES

Pour rythmer l'année, la Bibliothèque municipale propose régulièrement des **contes en salle des mariages** (et des contes du jardin, l'été). Parallèlement, une série de spectacles est programmée, en accès libre, à la salle des fêtes. Aussi éclectiques qu'originaux, ils satisfont tous les goûts et tous les âges.

FÊTE MÉDIÉVALE FÉÉRIQUE ET FANTASTIQUE

Tous les deux ans, la ville se transforme en cité médiévale : **grand défilé, nombreuses animations**, spectacles, démonstrations... Prochaine édition en juin 2019.

ALORS ON DANSE !

En alternance avec la Fête Médiévale, le festival Alors on danse ! propose un large éventail d'**animations liées à la danse : masterclass, initiations, spectacles...**

FÊTE DE LA MARSANGE

C'est la fête qui marque le début de l'été. Le premier week-end de juin, le Champ de Foire est habillé de **structures gonflables et autres animations** pour petits et grands, **sans oublier le boeuf à la broche, le repas des anciens et les concerts !**

ET L'ÉTÉ ALORS ?

Tournan Plage, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, cinéma sous les étoiles, contes du jardin, journée à la mer sont prévus pour juillet et août.

+ DE RENSEIGNEMENTS
01 64 42 56 22
www.tournan-en-brie.fr

HANDICAP

Un accueil adapté pour chaque enfant

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le service enfance de la Mairie de Tournan-en-Brie est à l'écoute des familles d'enfants en situation de handicap. Il s'efforce de proposer au sein de ses structures l'accueil le plus adapté.

LES AIDES AUX FAMILLES

L'Allocation d'Éducation pour Enfant Handicapé (AEEH) est une prestation familiale destinée à aider les parents à faire face aux dépenses liées à l'éducation de leur enfant en situation de handicap.

VERS UNE ÉCOLE « INCLUSIVE »

Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins. Pour chaque enfant en situation de handicap, une équipe dédiée de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) évalue les besoins et propose un plan personnalisé de compensation qui inclut le Projet Personnalisé de Scolarisation.

CONTACTS

service enfance
2, place Ed. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

MDPH
01 64 19 11 40

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ RÉALISÉS OU PRÉVUS

GROUPE SCOLAIRE LA MADELEINE

- rampe d'accès pour handicapés
- place pour personnes handicapées
- mise aux normes des toilettes
- mise aux normes des escaliers
- signalétique adaptée
- remplacement des grilles avaloirs
- bandes de guidage au sol et bandes visuelles (parois vitrées / obstacles)
- remplacement des portes
- bandes d'accueil

GROUPE SCOLAIRE SANTARELLI

- rampe d'accès sur le parvis
- place pour personnes handicapées
- remplacement de l'interphone
- mise aux normes des toilettes
- mise aux normes des escaliers
- remplacement de la fontaine
- signalétique adaptée
- remplacement des grilles avaloirs
- bandes de guidage au sol et bandes visuelles (parois / obstacles)

ÉCOLE DU MOULIN À VENT

- réhabilitation du parvis
- remplacement de l'interphone
- remplacement de la borne fontaine de la cantine
- signalétique adaptée
- remplacement des grilles avaloirs
- bandes de guidage au sol et de bandes visuelles (parois / obstacles)
- remplacement d'une porte

MDJ

- changement des portes
- élargissement des couloirs
- mise aux normes des toilettes

HALTE GARDERIE

- rampe d'accès à la structure
- visiophone et contrôle d'accès

SERVICE ENFANCE

- rampe amovible

BIBLIOTHÈQUE

- élargissement de l'accès
- modification des toilettes
- mise aux normes des escaliers

SALLE DES FÊTES

- mise aux normes des places pour handicapés
- bande de guidage
- mise aux normes des accueils et des escaliers de la scène
- mise aux normes des toilettes
- plateforme élévatrice (scène)
- bandes visuelles des parois vitrées
- signalétique adaptée

POLICE MUNICIPALE

- déménagement en rez-de-chaussée
- visiophone et contrôle d'accès
- banque d'accueil

INFOS PRATIQUES

Acueil de loisirs et périscolaire

TRANCHES	ALSH JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS	ALSH MATINÉE DE VACANCES AVEC REPAS	ALSH APRÈS-MIDI	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
1	4,12 €	2,48 €	2,06 €	0,80 €
2	4,91 €	2,95 €	2,45 €	0,92 €
3	5,70 €	3,42 €	2,85 €	1,03 €
4	6,48 €	3,89 €	3,24 €	1,16 €
5	7,27 €	4,37 €	3,63 €	1,30 €
6	8,06 €	4,84 €	4,03 €	1,43 €
7	8,85 €	5,31 €	4,42 €	1,60 €
8	9,64 €	5,79 €	4,82 €	1,74 €
9	10,42 €	6,26 €	5,21 €	1,87 €
10	11,20 €	6,72 €	5,60 €	2,02 €
11	12 €	7,20 €	6 €	2,21 €
12	12,79 €	7,68 €	6,39 €	2,40 €
13	13,58 €	8,15 €	6,79 €	2,58 €
14	14,35 €	8,61 €	7,17 €	2,76 €
15	15,16 €	9,10 €	7,58 €	2,92 €
16	16,73 €	10,04 €	8,36 €	3,23 €
17	17,57 €	10,55 €	8,78 €	3,29 €
18	18,31 €	10,99 €	9,15 €	6,58 €

Restauration scolaire

TRANCHES	TARIFS
1	2,05 €
2	2,15 €
3	2,25 €
4	2,35 €
5	2,45 €
6	2,55 €
7	2,65 €
8	2,75 €
9	2,85 €
10	2,95 €
EXT.	4,73 €

Tarifs fixes

ÉTUDE SURVEILLÉE
22 € (forfait mensuel)

APRÈS ÉTUDE
1 € par jour

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le paiement des prestations peut s'effectuer sur le portail famille.
www.tournan-en-brie.fr

INSCRIPTIONS & CALCUL DU QUOTIENT

Service enfance
2, place E. de Rothschild
01 64 42 52 45/46
@ info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12 h et 13h30-17h30
- mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h

CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

- **Rentrée scolaire**
  Lundi 3 septembre 2018
- **Vacances de La Toussaint**
  Du vendredi 19 octobre 2018
  après l'école
  Au lundi 5 novembre 2018
  au matin
- **Vacances de Noël**
  Du vendredi 21 décembre 2018
  après l'école
  Au lundi 7 janvier 2019
  au matin
- **Vacances d'hiver**
  Du vendredi 22 février 2019
  après l'école
  Au lundi 11 mars 2019
  au matin
- **Vacances de printemps**
  Du vendredi 19 avril 2019
  après l'école
  Au lundi 6 mai 2019
  au matin
- **Fin des cours**
  Vendredi 5 juillet 2019

NOTES

service ENFANCE

TOURNAN/EN/BRIE

SERVICE ENFANCE
2, PLACE EDMOND DE ROTHSCHILD
77220 TOURNAN-EN-BRIE
01 64 42 52 45/46
info@tournan-en-brie.fr

HORAIRES

lundi, mercredi, vendredi
8h30-12h // 13h30-17h30

mardi, jeudi, samedi
8h30-12h